

Epreuve : 101 Matière : 0468 Session : 2019

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

## Le sport à l'heure de la mondialisation

Les scandales sportifs se succèdent depuis une dizaine d'années sans discontinuer : FIFA Gate, dopage des athlètes russes, corruption à grande échelle du Comité International Olympique (Cio), ou encore football leaks. Le sport professionnel apparaît en crise, une crise immédiatement imputable aux gigantesques enjeux financiers qu'il mobilise. Depuis les années 1960-1970 en particulier, la logique économique et médiatique de la mondialisation du sport semble primer sur les valeurs fondamentales que les instances sportives revendiquent par ailleurs.

Cette évolution menace-t-elle directement les bienfaits sociaux du sport ?

Le sport demeure une source de bienfaits sociaux et économiques indéniable. Néanmoins les dérives liées à des exigences de rentabilité au particulier menacent ces bénéfices.

Les principes sportifs sont portés par un idéal de développement individuel et collectif. Celui-ci continue de mobiliser aujourd'hui. Cet idéal apparaît dans la Charte olympique. Le sport est ainsi combiné à l'éducation et à la culture. Il est associé à une éthique

de vie alliant responsabilité, respect de la dignité humaine, esprit de solidarité. Si la force et l'esprit de compétition sont bien entendus, et comme le rappelle Georges Vézarello dans son entrevue avec la revue Sciences humaines, aux fondements du sport, le rôle de socialisation est également présent. Le vivre-ensemble, la démocratisation de la société, la fonction éducative, sont portés par les valeurs olympiques. Ce sont bien ces valeurs que met également en avant Carole Gomez dans l'article issu du site de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) - l'IRIS, en effet, conduit une initiative visant à l'intégration sociale des migrants et des réfugiés par le sport. Tout comme la Charte olympique, elle souligne que plusieurs traités internationaux rappellent cette fonction socialisante du sport.

Ces valeurs morales sont accompagnées par des bénéfices économiques collectifs. En effet, et si, à court terme, les investissements des nations dans les grands événements sportifs paraissent inutilement coûteux, les bienfaits sur le développement économique à long terme peuvent être réels. C'est ce que l'article issu du Monde souligne - la ville de Barcelone en organisant les Jeux Olympiques de 1992 s'est ainsi développée très rapidement à partir de ces JO. De même, Paris devrait voir une accélération du Grand Paris grâce aux JO de 2024, avec un bénéfice présumé de plus de dix milliards d'euros et la création de près de 250 000 emplois. Dans le même sens, la mondialisation du sport, et en particulier du football, apparaît pour les pays en voie de développement une source de richesses, comme le rappelle l'article de la revue Contrepoints. D'une part, les clubs de ces pays rentabilisent les ventes de leurs joueurs pour former de nouveaux talents. D'autre part, et en conséquence, ils tendent de

plus en plus à retrouver dans les compétitions les grands pays sportifs développés.

Ces bénéfices économiques néanmoins sont devenus un tel enjeu qu'ils sont au fondement de dévires certaines du sport mondialisé.

Ces dévires mettent en péril ces bienfaits et valeurs en paraissant gangrener le sport à tous les niveaux. Dans un premier temps, c'est précisément l'accaparement de ces bénéfices qui pose problème. Emmanuel Bayle souligne dans sa tribune pour le Temps la grave crise affectant le sport professionnel: la corruption systématique des grandes institutions sportives va directement à l'encontre des principes affirmés par le mouvement olympique comme par les différentes fédérations sportives. Celle-ci semble être concomitante de la médiatisation du sport à partir des années 1960. Jean-Pierre Augustin dans la revue Nappemonde rapporte ainsi que la logique de marché a entrelacé entreprises, institutions du sport et médias au sein de structures cherchant d'abord à maximiser les profits. Cette exigence de rentabilité exponentielle a pu rompre avec des traditions et des valeurs portées par le sport amateur. L'article du Monde revenant sur l'inflation des droits de diffusion télévisuels des événements sportifs souligne la même logique de surenchère. Des chaînes publiques, de plus en plus, se retirent finalement au profit des chaînes privées et payantes, ne pouvant accompagner ce glissement inflationniste.

Or, cette logique économique paraît s'imprimer à son tour sur le sport amateur. D'une part, et comme l'explique J.-P. Augustin, les pratiques sportives paraissent renvoyer à un mode de vie où le monde tend à devenir un espace sportif, dans les lieux publics (le jogging) comme dans la sphère privée et professionnelle (machines et centres sportifs des entreprises).

Ainsi, cette pratique amateur apparaît elle-même captée par l'idéal d'efficacité et de rentabilité, comme le montre le phénomène du dopage dans le sport amateur.

L'article de L'Express avance une proposition considérable

de 15% de sportifs amateurs dopés, en s'appuyant sur les chiffres de l'Académie de médecine. La pratique du dopage, et comme dans le sport professionnel, renvoie à une idéologie du gain (la réussite prend le pas sur la participation) et du profit financier. Enfin, et comme en vis-à-vis de ces dérives des sportifs, il semble que les spectateurs eux-mêmes trahissent ces valeurs fondamentales. Le phénomène du hooliganisme apparaît en ce sens comme le pendant spectatorial d'un sport détaché de ses principes. L'article du Figaro à ce sujet rappelle que c'est vers les années 1970 et 1980 qui ont vu se développer les bandes de hooligans, soit parallèlement à la médiatisation et à la financiarisation du sport.

Ainsi, face à ce détournement du sport et de ses valeurs, Emmanuel Bayle dans Le Temps appelle à de profondes réformes de la gouvernance sportive. Les instances sportives s'auto-régulent, il est peu probable que de réels changements puissent avoir lieu sans l'intervention des pouvoirs publics. Experts indépendants et contrôle de l'arbitrage des marchés au niveau international paraissent nécessaires.

Si le sport et ses principes fondamentaux ont toujours été ambigus et se prêtant aisément aux instrumentalisation politiques et économiques, il reste que l'accélération de la marchandisation économique et financière paraît avoir accentué les dérives. Une gouvernance transparente et contrôlée par le public apparaît donc indispensable.